

# MÉMO COVID-19

## GÉNÉRATION D'UN QR CODE

### Détenteurs d'un Pass sanitaire reconnu en France

Il s'agit des personnes vaccinées dans les pays suivants:

États membres de l'UE, Albanie, Andorre, Arménie, Îles Féroé, Géorgie, Islande, Israël, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Maroc, Moldavie, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

La personne conserve son pass sanitaire. Si vous lui administrez une 3<sup>ème</sup> dose, connectez-vous sur Vaccins COVID et inscrivez *Schéma monodose terminé 1/1*.

La personne doit conserver son Pass sanitaire initial. Le nouveau sera valable automatiquement. Imprimez le et laissez le patient le télécharger sur l'application TousAntiCovid

### Pour tous les patients vaccinés en dehors des pays listés ci-dessus, consultez le tableau suivant

Dans certains cas, une dose complémentaire (à ne pas confondre avec la « 3<sup>ème</sup> dose ») devra être injectée avant de pouvoir générer un certificat de vaccination COVID.

Les pharmacies sont habilitées à générer des QR Code pour les personnes vaccinées à l'étranger (hors liste ci-dessus) via le site : <https://certif-covid.sante.gouv>

Vaccin	Schéma Vaccinal	Condition d'obtention du QR Code
<b>Reconnu par l'EMA</b> Pfizer BioNTech Moderna Astrazeneca Janssen	Complet	Pas besoin de rappel
<b>Reconnu comme équivalent par l'EMA</b> Covidschild R-Covid Fiocruz	Incomplet	Injection d'une dose de vaccin à ARNm
<b>Reconnu par l'OMS</b> Sinopharm / Sinovac	Complet	Injection d'une dose de vaccin à ARNm
	Incomplet	Injection de deux doses de vaccins à ARNm. <i>Respecter les intervalles entre les deux doses</i>
<b>Non reconnu (ni par l'EMA ni par l'OMS)</b> Sputnik Autres vaccins non cités	Complet Ou Incomplet	Injection de deux doses de vaccins à ARNm. <i>Respecter les intervalles entre les deux doses</i>



# MÉMO COVID-19

## GÉNÉRATION D'UN QR CODE

### **Connexion au site :** <https://certif-covid.sante.gouv>

- Lors de la 1<sup>ère</sup> connexion: remplir le formulaire d'inscription, lire et accepter les CGU et la charte.
- Le formulaire de génération d'attestation s'affiche.

### **Vérifier les informations**

- Vérifier la concordance de l'identité entre le passeport / carte d'identité et le certificat de vaccination
- Vérifier que le schéma vaccinal est complet
- Authentifier le certificat de vaccination par comparaison avec le catalogue des vaccins étrangers (Cliquer sur « *Télécharger le catalogue des preuves de vaccination* » proposé sur le site )

### **Générer le pass sanitaire**

- Se connecter à la plateforme, saisir les informations et valider
- Faire vérifier les information au patient et générer le certificat numérique UE. En cas d'erreur, annuler le certificat et recommencer.
- Vous pouvez imprimer le certificat. Le patient pourra le scanner dans l'application TousAntiCovid.

### **Facturation du certificat généré**

- Prix maximum: 30€ HT (TVA 20%) soit 36€ TTC facturés au patient.
- Non remboursé par l'assurance maladie (code acte NR).
- Etablir une facture acquittée du montant total payé. La facture doit être conservée par le patient ayant demandé le pass sanitaire. Elle devra être présentée en cas de contrôle.

### **Points d'attentions**

- En générant un certificat numérique, vous vous engagez à avoir identifié un schéma vaccinal complet et accepté en France.
- En cas de doute ou si vous ne trouvez pas le certificat dans le catalogue de vaccins, vous pouvez contacter: 0800 08 02 27 (7j/7, de 9h à 20h heure métropole).
- Vous ne devez conserver aucune information personnelle ou de santé une fois le certificat délivré.
- Le pharmacien est l'unique responsable des certificats générés avec ses codes et sa carte CPS/E-CPS.

